

ARRETE DU MAIRE N° 727/2024

Relatif à la circulation et au stationnement
Rue des Trois-Epis à WINTZENHEIM

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WINTZENHEIM,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2212-2, L. 2213-1, L. 2213-2 et les articles L. 2541-1 et suivants ;

Vu le code de la route ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et des autoroutes ;

Vu l'arrêté municipal n° 235/2020 en date du 11 juin 2020 portant délégation de signature à M. Benoît FREYBURGER - Conseiller Municipal Délégué aux chemins ruraux et à la sécurité ;

CONSIDERANT que pour permettre les travaux de démolition de 6 conteneurs de tri et remplacement par 7 éléments, rue des Trois-Epis (sens Turckheim - Wintzenheim) à WINTZENHEIM, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement comme suit :

ARRETE

ARTICLE 1er : Pour permettre la réalisation des travaux cités ci-dessus, la circulation et le stationnement seront réglementés du lundi 9 décembre 2024 au lundi 16 décembre 2024 de la façon suivante :

- Restriction sur section courante : fermeture d'une voie de circulation et alternat manuel de la circulation le temps des éléments à poser ;
- Interdiction de stationner sur le parking attenant aux conteneurs ;
- Dépassement interdit ;
- Vitesse limitée à 20km/h.

ARTICLE 2 : Des panneaux de signalisation conformes aux types fixés par les règlements en vigueur seront placés pour attirer l'attention des usagers, par l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera poursuivie conformément aux lois en vigueur.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Agence Territoriale Routière de Colmar - INGERSHEIM ;
- Majore, Commandant de la gendarmerie de WINTZENHEIM-INGERSHEIM ;
- Ateliers Municipaux de Colmar – Service enlèvement des ordures ménagères ;
- Monsieur le chef de corps des sapeurs-pompiers de WINTZENHEIM ;
- SARL GIAMBERINI & GUY – 7B, route des Trois-Epis 68230 TURCKHEIM ;
- Transport KUNEGEL – 42, rue des Jardins 68000 COLMAR ;
- Malik BEY – Responsable du service Enfance et Jeunesse ;
- Région Grand-Est - service transports scolaires et interurbains ;
- Riverains ;
- Messieurs les agents de la Police Municipale de WINTZENHEIM.

Fait à Wintzenheim, le 5 décembre 2024



Benoît FREYBURGER

Conseiller Municipal Délégué
aux chemins ruraux et à la sécurité